



JEUDI 24 NOVEMBRE 2022
PARC DES EXPOSITIONS ALBI
9h - 17h30

DEMANDE D'ADMISSION

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION					
N° de dossier :		m ² :		Hall	Allée
Caution	<input type="checkbox"/>	Acompte	<input type="checkbox"/>	Solde	<input type="checkbox"/>
Remarques :					

Demande d'admission à retourner avant le : 24/10/2022

Par courrier :

SEM ALBI EXPOS
VISIONS ENTREPRISES DURABLES
PARC DES EXPOSITIONS D'ALBI
81990 LE SEQUESTRE

Par MAIL :

salon-ved@albiexpos.fr

Avec confirmation de virement envoyée par votre banque :

IBAN : FR76 1780 7006 1101 1216 6080 769

BIC : CCBPFRPTLS

1. VOS COORDONNÉES

RAISON SOCIALE					
ENSEIGNE DE STAND (nom commercial)					
ACTIVITÉ <i>(descriptif de l'activité de l'entreprise)</i>					
ADRESSE POSTALE	Adresse :				
	Ville :	CP :	PAYS :		
ADRESSE FACTURATION (si différent)	Adresse :				
	Ville :	CP :	Pays :		
TELEPHONE :	PORTABLE :				
SITE WEB/ RESEAUX SOCIAUX (@)					
MAIL					
CODE NAF/APE :	SIRET :	RC/RM :			
RESPONSABLE DU STAND	Nom et fonction :				
	Téléphone :				
	Mail :				
NOMBRE DE BADGES	Exposants		Montage/Démontage :		



EARLY BIRD

FRAIS D'INSCRIPTION
OFFERTS
JUSQU'AU 30/06/2022

150€ HT

2. VOTRE STAND

A. PARTENAIRES

Partenaire Premium	<ul style="list-style-type: none">- Stand 18m² équipé : 2 mange debout, 6 tabourets hauts, un comptoir, 1 porte revue, éclairage, corbeille, wifi, électricité (3kw), signalétique,- une prise de parole sur un atelier dédié (25min),- une intervention pour une grande conférence ou sur une table ronde (45min),- un témoignage sur le site,- votre mise en avant à la conférence de presse, vos logos sur tous les outils de communication- 2 posts avec la mention du partenaire sur les Réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook)	8.000€ HT	<input type="checkbox"/>
Partenaire Gold	<ul style="list-style-type: none">- Stand 18m² équipé : 1 mange debout, 3 tabourets hauts, un comptoir, éclairage, corbeille, wifi, électricité (3kw), signalétique, invitations personnalisées,- une prise de parole sur un atelier dédié (25min),- un témoignage sur le site,- votre mise en avant à la conférence de presse, vos logos sur tous les outils de communication- 1 post avec la mention du partenaire sur les Réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook)	5.000€ HT	<input type="checkbox"/>
Partenaire Silver	<ul style="list-style-type: none">- Stand 9m² équipé : 1 mange debout, 2 tabourets hauts, un comptoir, éclairage, corbeille, wifi, électricité (3kw), signalétique, invitations personnalisées,- une prise de parole sur un atelier dédié (25min),- vos logos sur tous les outils de communication- 1 post avec la mention du partenaire sur les Réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook)	3.000€ HT	<input type="checkbox"/>

TOTAL A =

B. STAND - (SANS MOBILIER)

TOTAL	QTE			TOTAL HT
Stand semi-équipé (cloisons et bandeau), wifi, éclairage, électricité (3kw), signalétique	<input type="checkbox"/>	9	m ²	900€
Stand semi-équipé (cloisons et bandeau), wifi, éclairage, électricité (3kw), signalétique	<input type="checkbox"/>	12	m ²	1.200€
Stand semi-équipé (cloisons et bandeau), wifi, éclairage, électricité (3kw), signalétique	<input type="checkbox"/>	18	m ²	1.800€
Stand semi-équipé (cloisons et bandeau), wifi, éclairage, électricité (3kw), signalétique	<input type="checkbox"/>	27	m ²	2.700€
Stand semi-équipé (cloisons et bandeau), wifi, éclairage, électricité (3kw), signalétique	<input type="checkbox"/>	36	m ²	3.600€
Offre spéciale Associations / Start-up / Coopératives : 9m ² équipé (1 table polypropylène, 4 chaises coque, 1 corbeille, wifi, électricité) (réservé aux associations et aux entreprises en cours de création depuis moins de 3 ans et avec un CA<500K€)	<input type="checkbox"/>	9	m ²	600€
TOTAL B =				

C. MOBILIER ET OPTIONS AMENAGEMENTS DE STAND

Pour accéder au catalogue mobilier du Salon Visions Entreprises Durable, cliquez [ici](#) ou tapez le lien suivant dans votre barre d'adresse : <https://bit.ly/3qC0hfW>

Nous vous proposons en mobilier le kit de base suivant : Pack ECO BOIS
1 Mange debout, 1 comptoir, 2 tabourets, 1 corbeille



MOBILIER	COLORIS (salon article)	PU HT	QTE	TOTAL
KIT DE BASE - PACK ECO BOIS	/	190,00€		
TABOURET supplémentaire	/	25,00€		
MANGE DEBOUT supplémentaire	/	65,00€		
COMPTOIR supplémentaire	/	75,00€		

TOTAL C1 =

EARLY BIRDFRAIS D'INSCRIPTION
OFFERTS
JUSQU'AU 30/06/2022**150€ HT**

VED

OPTIONS	PU HT	QTE	TOTAL
Prise électrique supplémentaire 220V / 3kw	79,00€		
Prise électrique supplémentaire 12kw	270,00€		
Nettoyage de stand	2,50€/m ²		
Réserve de stand	100,00€		
Prestation cariste (chargement ou déchargement de matériel)	50,00€		
Internet filaire	249,00€		
TOTAL C2 =			
TOTAL C1+C2 =			

D. PRISE DE PAROLE

TUTO	PU HT	TOTAL
25 minutes dans une salle dédiée pour faire de la pédagogie sur un produit ou service. <i>Le contenu devra être validé en amont par les organisateurs</i>		
TARIF EXPOSANTS	500€	<input type="checkbox"/>
TARIF NON-EXPOSANT	1.000€	<input type="checkbox"/>
ENCAPSULAGE VIDEO (droits d'utilisation cédés) Intervention filmée et enregistrée pour diffusion live et replay.	500€	<input type="checkbox"/>
TOTAL D =		

TOTAL A () + TOTAL B ()	
+ TOTAL C () + TOTAL D () =	

EARLY BIRD

FRAIS D'INSCRIPTION
OFFERTS
JUSQU'AU 30/06/2022

150€ HT

VED

3. RECAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE

INSCRIPTION	
FRAIS D'INSCRIPTION avec accès plateforme Eventtia (EARLY BIRD : offerts jusqu'au 30/06/2022)	150 € HT // 180 € TTC
TOTAL A+B+C+D	
TOTAL HT	
TVA 20%	
TOTAL TTC	

4. VOS CONTACTS

ADMINISTRATION

Mme MIAU Michèle

contact@albiexpos.fr

05 63 49 28 40

Aurore Sevellec

salon-ved@albiexpos.fr

06 43 94 14 72

COMPTABILITE

Mme BAUMARD Stéphanie

compta@albiexpos.fr

05 63 49 28 43

COMMUNICATION

Mme RODRIGUEZ Laëtitia

communication@albiexpos.fr

05 63 49 28 40

TECHNIQUE

M. GUINEBRETIERE Jean-Marie

technique@albiexpos.fr

06 09 42 35 70

SÉCURITÉ

M. MACHIN Yann

contact@csi-mp.com

05 63 48 14 22



5. ASSURANCE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné, au nom de l'entreprise.....
domiciliée à l'adresse :

....., réserve un emplacement de m² conformément à la fiche tarification ci-jointe.

Conformément au chapitre 10 du règlement général des Foires et Salons en France, je certifie :

- avoir souscrit un contrat d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités civiles découlant de mon activité professionnelle, et couvrant en particulier les risques liés à ma participation à cette manifestation.
- avoir souscrit un contrat d'assurance garantissant l'ensemble de mes biens mobiliers, matériels et marchandises installés au Parc des Expositions pour la durée de la manifestation, y compris au cours des opérations de chargement, déchargement, montage et démontage, ce pour tous les risques encourus, notamment : vol, perte, incendie, dégâts des eaux, attentats, vandalisme, casse, tempête, grêle, perte d'exploitation.

Et déclare :

- renoncer à tout recours contre la Sem Albi Expos, organisateur, et la ville d'Albi, propriétaire du Parc des Expositions, pour quelque cause que ce soit, et m'engage à obtenir la même renonciation de la part de mes assureurs.
- Joindre un chèque d'acompte de 35 % établi à l'ordre de ALBI EXPOS, non récupérable en cas de désistement.
- Joindre un chèque de caution de 100,00€ établi à l'ordre de ALBI EXPOS, récupérable en l'absence de dégradations sur le stand le vendredi suivant la fermeture du salon.
- Joindre un Kbis de moins de 6 mois.
- Avoir pris connaissance du règlement général, du règlement particulier, de la déclaration d'assurance et du cahier des charges de sécurité et m'engage ainsi que l'entreprise que je représente à m'y conformer. Tous ces documents sont à ma disposition auprès d'Albi Expos.
- Avoir pris connaissance du fait que le solde à payer avant le 24 octobre 2022, sera définitivement acquis par l'organisateur en cas de désistement après cette date.
- M'engager à remettre au Chargé de sécurité tout élément jugé nécessaire dans le cadre de son intervention et à me conformer à chacune de ses demandes relatives à son cadre d'intervention.
- M'engager à ne pas dégrader l'emplacement et le matériel mis à ma disposition (dégradation du sol, cloisons de stands, etc.) et à assumer le coût de réparation des différentes dégradations constatées par les services techniques : • Coût d'une cloison de stand : 45,00€ HT
- M'engage, conformément au règlement, à ce que mon stand soit ouvert pendant la durée intégrale de l'ouverture au public.

N.B. : Tout exposant n'ayant pas totalement soldé son stand se verra refuser l'accès à son emplacement à l'ouverture de la manifestation !

Fait à

Signature et cachet :

Le



EARLY BIRD

FRAIS D'INSCRIPTION
OFFERTS
JUSQU'AU 30/06/2022

150€ HT

6. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le guide de l'exposant vous parviendra une fois votre dossier accepté. Il contient les dates et horaires de montage et de démontage des stands.

Albi Expos se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation de la manifestation : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

L'inscription à la manifestation vous donne droit à la délivrance de badges exposants qui vous seront demandés afin d'accéder au site, notamment lors des phases de montage et démontage. La délivrance des badges se fera une fois le solde réglé dans sa totalité lors de votre arrivée pour le montage.

Pour toute installation dépassant 2,5m et/ou nécessitant une accroche au plafond, il est nécessaire d'obtenir l'accord d'Albi Expos.

En tant que professionnel qui propose la vente de bien ou la fourniture de services sur une Foire ou un Salon, vous devez informer vos clients qu'ils ne disposent **pas d'un droit de rétractation** et ce, avant toute conclusion d'un contrat ([article L. 224-59 du code de la consommation](#)).

En pratique, vous devez afficher, de manière visible, sur un panneau dont la taille est supérieure ou égale au format A3 et dans une taille de caractère ne pouvant être inférieure à celle du corps quatre-vingt-dix, la phrase suivante : "**Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans [cette foire] ou [ce salon], ou [sur ce stand] - Il bénéficie toutefois sur ce stand d'une faculté d'échange ou de remboursement pendant la durée de la manifestation**" ([article 1 de l'arrêté du 2 décembre 2014 relatif aux modalités d'information sur l'absence de délai de rétractation au bénéfice du consommateur dans les foires et salons](#)).

Les offres de contrat doivent mentionner la phrase suivante : "**Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou dans un salon - Il bénéficie toutefois sur ce stand d'une faculté d'échange ou de remboursement pendant la durée de la manifestation**". L'encadré comportant cette phrase doit être situé en en-tête du contrat et dans une taille de caractère qui ne peut être inférieure à celle du corps douze ([article 2 de l'arrêté du 2 décembre 2014](#)).

Consulter [ici](#) le Règlement Général et Particulier de la manifestation commerciale.